

Le Championnat Départemental UFOLEP de la SOMME de Cycloport 2017 se déroulera **le jeudi 25 mai 2017 à FIGNIERES.**

Il est organisé par le club **Contoire Hamel Team Organisation** avec le soutien de la Commune de Figni res et du Comit  Des F tes et sous l' gide du Comit  D partemental UFOLEP de la SOMME.

Les r glements nationaux UFOLEP aff rents   l'activit  y seront appliqu s.

Cette  preuve est ouverte aux licenci s UFOLEP de la SOMME titulaire d'une carte cycloportive   l'exception des H.C. et sous r serve qu'ils aient particip    5  preuves UFOLEP de la SOMME, quelque soit la discipline (championnats exclus), dont deux  preuves dans la discipline concern e dans les 12 mois qui pr c de le championnat d partemental de la discipline.

ENGAGEMENTS : Tarif : 7 EUROS par participant sauf jeunes 5 

Uniquement par les Clubs (pas d'engagement individuel) accompagn  du r glement.

A envoyer au plus tard le 22 Mai 2017 (dernier d lai).

Par courrier : Mme BALBIANO Ga lle

38 route nationale

80500 PIERREPONT SUR AVRE

Contacts : 06.63.09.61.96 Mme Balbiano Ga lle (Secr taire club)

06.63.92.92.57 Mr Pombourcq Alain (Pr sident club)

MAIL : olivier.balbiano@orange.fr

D part/ Arriv e : Figni res

Circuit de 9 KMS

Aucun v hicule ne sera tol r  sur le circuit, hormis les v hicules de l'organisation.

DOSSARDS : Matin 8h00   la Salle Des F tes

Apr s-midi 14h00   la Salle Des F tes

REGLEMENT

Catégories : Dans toutes les catégories, le titre ne sera décerné que s'il y a 3 partants.

Obligations : Les compétiteurs devront avoir participé à 5 épreuves UFOLEP de la Somme, quel que soit la discipline (championnats exclus), dont deux épreuves dans la discipline concernée dans les 12 mois qui précède le championnat départemental de la discipline.

Déroulement : Sous peine de déclassement il est interdit de se faire dépanner par un autre coureur (roues-vélo).

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories pendant la reconnaissance du parcours,) à l'échauffement et pendant la compétition.

Un contrôle de braquet sera effectué pour les Minimes et Cadets Filles et Garçons.

Développements Autorisés : Minimes 7.01M (46*14)

Cadets 7.62M (50*14)

Tenue vestimentaire : Lors de la cérémonie protocolaire, la tenue maillot et cuissard aux couleurs du Club est obligatoire en en cas de non-respect à cette règle l'intéressé (e) se verra refuser l'accès au podium.

Dépannage-Ravitaillement : Libre dans le sens de la course à droite de la chaussée pendant tout le déroulement de l'épreuve, sauf dans la zone du podium 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée.

Deux dépannages fixes sur le parcours.

Récompenses : Aux premiers de chaque catégorie Maillot Départemental, une coupe, un bouquet et une médaille, aux deuxièmes et troisièmes de chaque catégorie une coupe et une médaille et des lots offerts à tous les participants.

Contrôle médial : Dès l'arrivée d'une épreuve les concurrents sont tenus de regarder la liste des coureurs retenus pour un contrôle anti dopage.

Assistance technique : Aucun véhicule ne sera autorisé à suivre les courses sauf les voitures ouvrees et éventuellement un véhicule commissaire arbitre.